



INGENIEUR ETUDES SANITAIRES – LUTTE ANTI-VECTORIELLE ET ZONOTIQUE

(H/F)

CONTEXTE ET ENJEUX DE LA FONCTION

La Guyane, 2ème plus vaste région de France, est un territoire possédant de très forts leviers de développement. Les problématiques et enjeux liés à la pyramide des âges en évolution constante, à la densité hétérogène en font un territoire où les politiques de santé prennent tout leur sens.

L'Agence Régionale de Santé (ARS) de Guyane est un établissement public administratif de l'Etat créé le 1er avril 2010, doté de la personnalité civile et d'une autonomie financière.

L'ARS définit et implante les politiques de santé en région, régule l'offre sanitaire médico-sociale, garantit la veille et la sécurité sanitaire et contribue avec l'Assurance Maladie à la gestion du risque assurantiel.

L'établissement est composé de 80 collaborateurs répartis en 6 directions : direction de la santé publique (DSP), direction de l'offre de soins (DOS), direction de l'autonomie (DA), direction des services comptables et financiers, et, secrétariat général.

La direction de la santé publique (DSP) de l'ARS Guyane est composée de trois services comptant environ 30 agents: le service prévention et promotion de la santé, le service de veille et sécurité sanitaire et le service santé environnement. Elle couvre donc de nombreux champs de la santé publique au bénéfice des populations de Guyane. Nombreux sont les dossiers transversaux et thématiques à être pilotés par la DSP impliquant une forte interaction avec les autres directions métier de l'ARS.

La Guyane offre aux professionnels de la santé publique un réseau de partenaires dynamiques, et des interactions riches avec les professionnels de santé mais aussi le monde associatif et scientifique.

Les défis à relever sont nombreux et inhabituels dans le paysage administratif français: une population à la composition ethnique et culturelle très hétérogène; l'isolement et l'éloignement de partie des habitants, ainsi que les fortes inégalités socio-économiques, qui représentent autant d'obstacles à l'accès aux soins et à la prévention; une épidémiologie en pleine transition, caractérisée à la fois par un poids croissant pour les pathologies cardiovasculaires et les cancers, mais tout aussi bien par des phénomènes épidémiques liés aux maladies tropicales et affections liées à la précarité.

Dans ce contexte riche et dynamique les professionnels de la santé publique rejoignant notre équipe seront amenés à contribuer avec leurs compétences techniques, relationnelles et en gestion de projet/programme, au pilotage et à l'animation des politiques de santé publique au bénéfice de la santé des guyanais et des guyanaises.

MISSIONS CLES

Placé(e) sous l'autorité hiérarchique et fonctionnelle du responsable du service veille et sécurité sanitaire (VSS), au sein de la direction de la santé publique (DSP), il (elle) aura pour missions principales :

- La participation aux activités de veille et d'alerte sanitaire du service VSS, en particulier dans son domaine de compétence
- Le pilotage de la stratégie de lutte anti-vectorielle intégrée
- Le pilotage de la stratégie contre les zoonoses

ACTIVITES PRINCIPALES

En matière de veille, d'alerte et de sécurité sanitaires (30%) ETP)

- Les missions de veille, de surveillance, d'observation et d'alerte (veille et alerte) des signalements en lien avec les maladies vectorielles : traitement des signaux reçus par le service, en particulier dans leur volet environnemental.

Expertise des signaux en lien avec les zoonoses, notamment dans leur volet environnemental

- Les missions pilotage de la stratégie de lutte anti-vectorielle
 - Participer à la définition et à la mise en œuvre de la stratégie de lutte anti vectorielle en Guyane
 - Animer le réseau des acteurs de LAV (institutionnel, associatif...)
- Les missions de délivrance d'avis sanitaire et réponse aux plaintes: Réponses aux demandes d'informations des administrations, des bureaux d'études, des particuliers et des collectivités
- Les missions de contrôle et d'inspection de l'application de la réglementation sanitaire (sécurité sanitaire) : Inspections et contrôles en lien avec les maladies vectorielles.

En matière de promotion de la santé en matière de lutte anti vectorielle (30%)

- Les missions de prévention, d'information, de communication et d'éducation sanitaire (et animation territoriale thématique) en lutte anti vectorielle

En matière de préparation et gestion du risque épidémique (30%)

- Les missions de suivi du règlement sanitaire international
- Les missions de préparation des plans d'urgence dans son domaine de compétence, et de gestion des situations à risque (sécurité sanitaire
-)

En matière de lutte contre le paludisme (10%) :

Mise en application du plan régional de lutte contre le paludisme sous le pilotage du référent paludisme de l'ARS

Placé(e) sous l'autorité du responsable du service « Veille et sécurité sanitaire » (n+1) et de la directrice de la santé publique (n+2).

En interne : échanges « métiers » avec les autres services de la direction, avec les autres directions ou services de l'ARS.

En externe : échanges « métiers » avec les autres services de l'Etat, les services techniques des collectivités territoriales et les partenaires de l'ARS.

SPECIFICITES DU POSTE, CONTRAINTES

Encadrement : non

Être en capacité d'interagir avec une grande variété d'acteurs

Au sein de l'ARS :

- La Direction Générale
- Les référents thématiques en charge des dossiers relatifs aux actions de prévention et promotion de la santé
- Les agents de toutes les autres directions en tant que de besoin

En dehors de l'ARS :

- Les associations intervenant dans ce domaine
- Les hôpitaux
- Les entreprises privées
- Les établissements scolaires
- Collectivités territoriales
- Les services des ministères de tutelle

Une mobilité vers les territoires isolés, l'ouest et l'est guyanais est demandée

PROFIL RECHERCHE

Agent titulaire de catégorie A ou agent contractuel titulaire d'un niveau I de l'éducation nationale ayant bac +5, ingénieur ou master spécialisé en évaluation des risques sanitaires, environnement, santé-environnement, santé publique ou une expérience confirmée dans le domaine.

Poste ouvert aux titulaires de la fonction publique et aux contractuels

POUR EN SAVOIR PLUS

Solène WIEDNER-PAPIN, directrice de la DSP solene.wiedner-papin@ars.sante.fr,

Johannel SMOCK, responsable des ressources humaines johannel.smock@ars.sante.fr

POUR CANDIDATER

Les candidatures (CV et lettre de motivation) sont à envoyer par voie électronique pour le **31 janvier 2022** au plus tard à : ars-guyane-ressources-humaines@ars.sante.fr

Poste à pourvoir au plus tôt.